



Des conseils s'il vous plait

Par GLASNOTS

Bonjour

je souhaite savoir le sens judiciaire relatif a une tutelle ?
je n'y connais rien

Merci de vos réponses

Par florian15

Un réponse vous est soumise et à toutes fins utiles, judiciaire est la justice, le procès et le droit qui en découlent.

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit
On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr/> ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87